

Tiercé de Canards – Règlement

A. Lieu et date

La course de canards se déroulera dans la salle du MAP Volley-Club, située Route de Mons 80, Marchienne-au-Pont, le 28 mars 2026 vers 21h30 (après le match des P1 Messieurs).

B. Déroulement de la course

6 canards participeront à la course, numérotés de 1 à 6. Chaque canard recevra son dossard par tirage au sort avant la course. Le parcours comprendra 1 tour de terrain avec obstacles à franchir. Le classement final sera établi à la ligne d'arrivée.

C. Participation & pronostics

Les pronostics sont recueillis via un bulletin de participation. Chaque participant recevra un coupon de participation.

Objectif : Le participant doit prédire les 3 premiers canards dans l'ordre exact et répondre à la question subsidiaire.

Tarifs : 1 pronostic pour 3 €, 2 pronostics pour 5 €.

D. Vente des billets de participation

Les billets seront mis en vente jusqu'au 25/03/2026.

E. Désignation du gagnant

Un seul gagnant remportera le concours.

Le gagnant sera désigné selon les critères suivants, dans l'ordre de priorité suivant :

1. Tiercé dans l'ordre exact :

Le participant ayant pronostiqué les 3 premiers canards dans le bon ordre remporte le lot.

Si plusieurs participants ont pronostiqué le tiercé dans le bon ordre, la question subsidiaire départagera.

Si pas de gagnant au tiercé dans l'ordre exact, se reporter au point 2.

2. Tiercé dans le désordre :

Si aucun participant n'a le bon ordre, le lot sera attribué à celui ayant les 3 bons numéros dans un ordre différent.

Si plusieurs participants ont pronostiqué le tiercé dans le désordre, la question subsidiaire départagera.

Si pas de gagnant au tiercé dans le désordre, se reporter au point 3.

3. Duo gagnant :

Si aucun participant n'a le tiercé (ni dans l'ordre ni dans le désordre), le gagnant sera celui qui a correctement pronostiqué les 2 premiers canards, peu importe l'ordre.

Si plusieurs participants ont pronostiqué le duo, la question subsidiaire départagera.

Si pas de gagnant, se reporter au point 4.

4. Canard gagnant :

Si aucun participant n'a trouvé les 3 ou 2 premiers, le gagnant sera celui qui aura pronostiqué le premier canard arrivé.

Si plusieurs participants ont pronostiqué le premier canard arrivé, la question subsidiaire départagera.

Si pas de gagnant, se reporter au point 5.

5. Gagnant par question subsidiaire :

Si aucun participant n'a trouvé le premier canard arrivé, la question subsidiaire déterminera le gagnant.

F. Question subsidiaire

Une question subsidiaire départagera les gagnants. La question subsidiaire est la suivante : Combien de bulletins de participation auront été reçus ?

Le participant dont l'estimation est la plus proche sans dépasser le nombre réel de participations est désigné comme gagnant de la question subsidiaire. S'il y a égalité à la question subsidiaire, le gagnant est déterminé par tirage au sort parmi les ex aequo.

G. Valeur du lot

Le gagnant recevra un panier garni. La valeur du panier dépendra du nombre total de participations reçues : plus il y a de participants, plus le panier sera généreux ! La valeur minimum sera de 20,00€.

H. Communication

Le règlement est disponible sur la page Facebook du MAP Volley-Club ou sur simple demande.